

### **Appel à contributions - n° 17**

#### **Entrepreneuriat social : les mots et les choses (Expériences, limites, perspectives)**

*Entreprendre & Innover*, revue trimestrielle, va publier dans son numéro 17 en date du premier trimestre 2013 un dossier sur l'entrepreneuriat social et lance à cet effet un appel à contribution sur le thème.

Dans un contexte marqué par le foisonnement des pratiques en entrepreneuriat social, le flou des concepts et la diversité mais aussi le recul des soutiens (privés et/ou publics), l'ambition de ce dossier est de :

- Dresser un état des lieux, des formes, manifestations, modalités de l'entrepreneuriat social, pratique à l'origine nord-américaine mais qui se développe à vive allure en Europe
- Etudier les modèles économiques, chaînes de valeur, modes d'organisation, statuts, gouvernance, réseaux, acteurs de l'entrepreneuriat social permettant d'expliquer les ressorts et l'essor d'une dynamique économique à visée d'innovation sociale et de comprendre les facteurs expliquant son extension à différentes sphères socio-économiques
- Dissiper les confusions sémantiques entre notions (entreprise sociale, " social business ", entrepreneurs sociaux, économie sociale, entrepreneuriat social, économie sociale et solidaire), niveaux d'analyse et modes d'intervention qui découlent d'un brouillage des frontières disciplinaires, de l'entrecroisement des logiques lucratives ou non-lucratives et d'une recombinaison entre domaines d'action
- Confronter à d'autres champs connexes (philanthropie, économie sociale et solidaire, approches associative, mutualiste et coopérative, etc.) les différentes définitions, conceptions, traditions propres à l'entrepreneuriat social, phénomène protéiforme et hybride mais qui se caractérise par la recherche/optimisation de deux objectifs conjoints (efficacité économique et impact social) et une réflexion croisée articulant les notions d'intérêt général, de bien public, de biens marchands/non-marchands

# Entreprendre

## & Innover

- Analyser la montée et le rôle accru d'initiatives privées dans le champ de l'entrepreneuriat social, en réponse au désengagement de l'Etat, à la recherche de nouveaux financements en période de crise et à une demande émanant de la société civile
- Repérer les interdépendances et passerelles entre activités économiques, sociales, culturelles suscitées par des collaborations entre acteurs privés et institutions publiques autour de la production de valeur économique et/ou de la dimension plus sociale et solidaire des projets
- Mettre en lumière les innovations sociales, managériales, organisationnelles à l'œuvre dans ce secteur, l'émergence de nouveaux « business-models » issus de l'entrepreneuriat social et le questionnement adressé à des formes plus « classiques » d'entreprise autour de la notion de RSE et de gouvernance du social
- Envisager les scénarii d'évolution des pratiques de l'ES ; explorer les contradictions et les tensions inhérentes à ce modèle d'innovation économique et d'action sociale orienté vers le changement et qui se présente comme une forme de création et de redistribution de valeur, sinon de services rendus à la société du fait de l'impératif d'innover et de créer du profit mais aussi d'envisager des interventions sociales à visée transformatives

Ce numéro d'*Entreprendre & Innover* coordonné par Elen Riot, Dominique Michel et Jacques-Henri Coste se veut tout particulièrement un espace de débat et de dialogue entre chercheurs et praticiens. Les contributions attendues devront présenter dans un style clair et lisible des analyses stimulantes et des points de vue originaux susceptibles d'être utiles à toutes les parties prenantes. Les propositions d'articles, d'une longueur maximum de 28 000 signes, espaces compris, doivent parvenir par voie électronique avant le 14 novembre 2012 aux éditeurs invités :

[jacques-henri.coste@univ-paris3.fr](mailto:jacques-henri.coste@univ-paris3.fr); [dominiquanne@gmail.com](mailto:dominiquanne@gmail.com); [elensoaz@yahoo.fr](mailto:elensoaz@yahoo.fr)

Elles doivent être présentées selon les normes formelles de la revue définies dans la note aux auteurs reproduite dans les pages suivantes.

## Note aux auteurs

### 1° Ligne éditoriale

La revue *Entreprendre et innover* est une revue de vulgarisation de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Son ambition est de mettre à la portée d'un lectorat de cadres, entrepreneurs, professionnels des réseaux de création d'entreprises et dirigeants d'entreprises, des articles originaux, solides sur le plan scientifique ou innovant sur le plan des idées exprimées, sans s'accaparer des oripeaux des publications académiques. La revue est ouverte à TOUTES les disciplines et à TOUS les points de vue qui s'intéressent à l'entrepreneuriat.

Dans la mesure où cette revue s'adresse en priorité à des praticiens, nous restons attentifs à ce que les contributions aient une préoccupation d'applications pratiques, d'implications entrepreneuriales et/ou de recommandations en matière politique.

Chaque numéro proposera une thématique particulière qui servira de fil conducteur pour l'identification des contributeurs et la sélection des articles. Ceci sera fait sans s'enfermer dans une logique exclusive et, donc, en se réservant la possibilité d'inclure des articles d'actualité ou de circonstance.

Les contributions recherchées sont de natures différentes et complémentaires :

A - un éditorial,

B- des articles de vulgarisation de recherches ou des articles de recherche à très fortes implications managériales / entrepreneuriales,

# Entreprendre

## & Innover

C- des articles présentant des résultats d'études ou de chiffres clés (ex. conclusions du dernier rapport de la commission européenne sur l'entrepreneuriat de la seconde chance, principaux résultats d'une étude de l'APCE sur l'entrepreneuriat innovant, etc.)

D- des articles présentant des « benchmarks » internationaux pour présenter des expériences de différents pays sur un thème donné (ex. programmes de sensibilisation des jeunes).

E- Le résumé d'un ouvrage récent (qu'il soit en français ou en anglais) dans l'optique d'un *reader's digest*,

F- des articles de fond, de réflexion ou d'analyse basée sur l'expérience ou la recherche,

G- des articles iconoclastes ou provocateurs qui suscitent le débat avec des points de vue différents,

H- des interviews d'entrepreneurs,

I- des études de cas.

J- des articles traduits in extenso ou résumés à partir d'originaux publiés dans des revues professionnelles internationales

Il est expressément demandé aux auteurs de conclure leurs articles par un paragraphe de minimum 15 lignes qui présente les implications pratiques (entrepreneuriales, managériales ou politiques) de leur contribution. A défaut d'implications spécifiques, il comportera, au minimum, une conclusion ou l'expression d'une opinion personnelle de l'auteur sur le sujet abordé.

# Entreprendre

# & Innover

## **2° Format des articles**

Textes au format Word,

police « Arial » ou équivalent de préférence

corps 12,

double interligne

Pages numérotées ( fonction « insertion/ numéros de page » de word)

## **3° Présentation**

### Titre de l'article

Toujours en proposer un, même s'il est susceptible d'être modifié pour des raisons d'équilibre du sommaire

Cinq ou six mots maximum

### Auteurs

Indiquer après le titre vos noms et prénoms, votre fonction, l'établissement ou organisme de rattachement, votre adresse postale et e-mail, ainsi que le numéro de téléphone portable ou fixe où on peut vous joindre.

### Biographie

Nous vous demandons une présentation en 2-3 lignes de votre parcours et de vos centres d'intérêt, avec le cas échéant une ou deux publications principales.

### Résumé

# Entreprendre

## & Innover

Les auteurs doivent impérativement proposer un résumé en 5 à 10 lignes de leur article, présentant les principaux arguments défendus, le contexte et/ou méthode utilisée et les implications pratiques et, le cas échéant, théoriques de leur contribution. Le style du résumé doit être alléchant, donc vivant et dynamique.

### Notes

Ayez recours à la fonction « insertion/note » de Word.

Les notes, dans *Entreprendre & Innover*, sont présentées en bas de page au fur et à mesure du texte, et non pas sous forme d'une longue bibliographie à la fin.

Attention à la longueur des notes : il s'agit d'une revue destinée à des praticiens et non d'une revue seulement destinée à un public académique. Soyez concis !

### Schémas, tableaux, graphes

- Schémas, tableaux et graphes sont les bienvenus.
- Les *powerpoint* devront faire l'objet d'un fichier à part, envoyé en même temps que le fichier texte.

### Encadrés

Ils permettent d'alléger le texte en « sortant » certains éléments. Ils peuvent concerner des exemples, bonnes pratiques, témoignages qu'on veut faire figurer en contrepoint du texte.

Les encadrés texte ne doivent pas dépasser 2 000 à 2 500 signes.

Il peut y en avoir trois ou quatre par article

# Entreprendre

## & Innover

### Titraillage

Les éléments dits de « titraillage » - sous-titres, chapeaux, inters, points forts – sont du ressort de la rédaction en chef de la revue. Rien ne vous empêche toutefois d'en proposer.

### **4° Calibrage**

Le respect du calibrage indiqué lors de la commande définitive de l'article est impératif si vous ne voulez pas être « coupé au montage ». Ce calibrage s'entend « espace compris » et couvre l'ensemble du texte, encadrés compris.

A titre indicatif, la taille des contributions souhaitées peut être résumée comme suit

**Editorial** : 2 700 signes

**Articles**: Entre 18 000 et 28 000 signes

**Entretien**: Environ 12000 signes

**Résumé de livre**: 12000 signes

### **5° Règles de style et de lisibilité**

#### Notes

Le code typographique de l'Imprimerie nationale recommande la règle suivante pour les ouvrages cités en note de bas de page : Domenach (Jean-Luc) et Richer (Philippe), *La Chine*, Paris, Le Seuil, 2008, p. 175-183.

#### Annonces de plan

Eviter si possible les annonces de plan du type : « nous parlerons dans une première partie de ceci, puis dans un second temps de cela »...

De même, inutile d'écrire « introduction » et « conclusion »

Si le raisonnement est limpide, le lecteur n'a pas besoin d'être pris par la main.

# Entreprendre

## & Innover

### Niveaux de titres

Eviter la numérotation de paragraphes de type

1.1.1a

1.1.1.b

En revanche, il est fortement recommandé d'utiliser **une feuille de style** pour mettre en évidence les niveaux de lecture.

Par exemple :

### **Titre (corps 16 gras, centré)**

### **Inter (corps 14, gras)**

#### Inter 2 (corps 12, souligné, retrait)

- Puces

Normalement, trois niveaux de lecture suffisent.

#### Style de la revue

Etant destinée aux professionnels, la revue se veut simple, directe, concrète. Cela doit transparaître dans le style. Eviter les chapelets de subordinées ( « On a coutume de penser que.... Or nous avons constaté que.... »), fuir les formules et les mots alambiqués, surtout quand ils ne figurent pas dans le dictionnaire, l'Anglais mis à toutes les sauces quand on peut aisément le remplacer par un mot français (*wording, cost-cutting, storytelling, etc.*)

### **6° Soumission et délai**

Dans le cas présent, la soumission se fait directement aux éditeurs invités qui référeront aux rédacteurs en chef. Les trois éditeurs invités pour le numéro 17 sont : [jacques-henri.coste@univ-paris3.fr](mailto:jacques-henri.coste@univ-paris3.fr); [dominiquanne@gmail.com](mailto:dominiquanne@gmail.com); [elensoaz@yahoo.fr](mailto:elensoaz@yahoo.fr)



# Entreprendre

## & Innover

### **7° Relecture et amélioration du style pour un public de praticiens.**

Les articles soumis sont systématiquement évalués en double aveugle par deux évaluateurs recrutés par les éditeurs invités en collaboration avec les rédacteurs en chef. Les éditeurs rendent compte des évaluations aux auteurs.

Par ailleurs, les articles doivent correspondre à un style adapté à un lectorat de praticiens et sont contraints par certaines règles éditoriales (taille, mise en page, etc.). Ils sont donc aussi systématiquement relus par un relecteur non académique qui vérifie la lisibilité de l'article pour des praticiens et peut proposer de revoir, modifier ou raccourcir certains passages. Ces éventuelles modifications sont strictement de forme. Le fond des articles ne sera en aucune manière modifié sans l'accord préalable des auteurs.